Panorama

Bulletin d'Information de l'Ambassade des Etats-Unis au Sénégal

18, avenue Jean XXIII • BP 49 Dakar Sénégal • Tél. (221) 33 829 21 00 • Fax : (221) 33 822 23 45
http://dakar.usembassy.gov • Numéro 91 • Avril 2008

Actualités

Symposium sur la sûreté et la sécurité en Afrique 1

Séminaire de formation des journalistes sur le droit de l'information à Ziguinchor 3

Conférence sur la gestion des ordures..... 4

Politique Etrangère

L'engagement des Etats-Unis en faveur de la lutte contre le paludisme 5

Les Etats-Unis soutiennent le Sénégal dans sa lutte contre la tuberculose.....6

M. Bush débloque 80 milliards FCFA au titre de l'aide alimentaire d'urgence 7

Focus

Bref historique des droits de l'homme..... 8

Rapport sur les droits de l'homme 9

Symposium sur la sûreté et la sécurité en Afrique

Dans le cadre de la coopération militaire entre les Etats-Unis et le Sénégal, le navire américain USS Fort McHenry (LSD 43) de la Plateforme pour le Partenariat en Afrique a séjourné au Sénégal du 02 au 12 avril 2008.

La Plateforme pour le Partenariat en Afrique (PPA) est un effort multinational et interministériel qui vise à promouvoir la sécurité et la sûreté maritimes en Afrique. Elle est composée d'un etat-major international comprenant des représentants des marines de huit pays africains, européens et nord-américains.

L'USS Fort McHenry au port de Dakar

A

La délégation de cette Plateforme a participé le mercredi 9 avril à un symposium sur la sécurité et la sureté maritimes. Ce symposium a aussi été l'occasion pour les participants venus d'Afrique de l'Ouest et du Centre, d'Europe et des Etats-Unis de discuter des dispositions à prendre pour améliorer la Plateforme pour le Partenariat en Afrique.

Des soldats sénégalais en pleine manœuvre militaire

Selon le commandant Clement Fru Fon de la Marine camerounaise, « la Plateforme pour le Partenariat en Afrique a eu un important impact sur la mise en place de capacités et de possibilités des marins du golf de Guinée. » Aussi, au cours du symposium a-t-il été proposé de faire participer les militaires qui ont suivi les différentes formations à la mise en place de la prochaine plateforme dans le but de leur permettre d'appliquer ce qu'ils ont appris.

Le Commandant du navire, John Nowell remettant le diplôme

Photo de famille des militaires et civils sénégalais diplômés

En marge du symposium, une formation de suivi pour les marins a été organisée. Des actions humanitaires également ont été menées, de même que des activités musicales avec l'orchestre des marins de l'armée américaine.

Près de 200 militaires et civils sénégalais ont eu à participer à la formation sur la sûreté et la sécurité maritimes. Cette formation a porté entre autres sur les premiers secours, la gestion de la maintenance, les petites réparations de bateaux, l'informatique, la manœuvre de petits bateaux et les arts martiaux. Et Pour clôturer la visite du navire américain au sénégal, une cérémonie de remise de diplomes a été organisée au bord du Fort McHenry, en présence des autorités militaires sénégalaises et américaines.

Par ailleurs, les militaires de la plateforme ont mené des actions humanitaires au niveau de l'empire des enfants et de l'école coranique de l'ONG Tostan située à Pikine. Ils ont effectué des dons en céréales, vêtements, médicaments, etc.… ils ont également procédé à des travaux de rénovation des locaux de ces différentes structures.

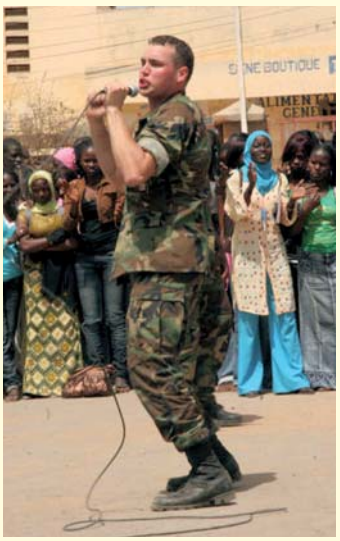

Un musicien de l'orchestre des militaires américains en prestation

Sur le plan culturel et musical, l'orchestre des militaires de l'USS Fort McHenry a donné plusieurs concerts à l'empire des enfants, aux lycées John F. Kennedy et des parcelles assainies, à la maison de la culture Douta Seck et à l'école nationale des arts. Les jeunes ont beaucoup apprécié leurs prestations et ont dansé aussi aux rythmes du R&B, du rock, du reggae. A la Maison de la Culture Douta Seck, les musiciens américains ont pu échanger avec les artistes sénégalais.

Séminaire de formation des journalistes sur le droit de l'information à Ziguinchor

Avec l'aide financière de l'Ambassade des Etats-Unis à Dakar, la Convention des Jeunes Reporters du Sénégal, a organisé les 26 et 27 Mars 2008 un séminaire de formation sur le thème « Comment concilier le droit à l'information et les enjeux de sécurité nationale ».

Ce séminaire animé par Bouna Manel Fall, enseignant au CESTI et Omar Diatta, ancien journaliste du journal « Sud Quotidien » a vu la participation de 40 journalistes basés à Ziguinchor et Sédhiou. Il a eu pour principaux objectifs de distinguer l'information dite sensible et de conscientiser le journaliste sur les conséquences d'un mauvais traitement de l'information.

M. Léopold Wade, Gouverneur de la région de Ziguinchor a présidé la cérémonie d'ouverture de cet atelier et s'est dit satisfait de l'initiative de la Convention des Jeunes Reporter du Sénégal. Il a également relevé l'importance de « concilier le droit de l'information et les enjeux de la sécurité nationale » dans « tout régime démocratique, comme le nôtre ».

Des journalistes participant au séminaire de formation

A

Conférence sur la gestion des ordures

L'Ambassade des Etats-Unis au Sénégal, en collaboration avec la Commune de Joal-Fadiouth, a organisé le jeudi 27 mars 2008 une conférence sur la gestion des ordures.

Dans un souci de faire de l'assainissement une affaire communautaire et participative, les autorités de la Commune de Joal-Fadiouth ont mis sur pied un projet pilote de gestion intégrée des ordures, grâce à l'appui technique des volontaires du Corps de la Paix, à la collaboration de Scian Scop et au soutien financier de l'ONG Tostan et du Fonds Mondial pour la Nature.

Ce projet mis en œuvre dans deux quartiers de Joal consiste à :

- organiser les populations à la base ;
- ramasser les ordures dans tous les quartiers avec des charrettes ;
- séparer les ordures, à partir des ménages, en produits biodégradables et non-biodégradables, dans deux poubelles de couleurs différentes ;
- mettre en place une unité de compostage avec l'accompagnement du laboratoire de Microbiologie de l'Ecole Polytechnique de Dakar ;
- faire utiliser l'engrais produit par les cultivateurs, les agriculteurs et les maraîchers.

Cette conférence présidé par le Chargé d'Affaires de l'Ambassade des Etats-Unis à Dakar a vu la participation de plusieurs partenaires sociaux. Elle a eu pour principaux objectifs d'évaluer et de renforcer le projet avec l'apport d'autres partenaires et experts en vue de son extension à l'ensemble de la commune et de trouver également les voies et moyens d'étendre le projet à l'ensemble de la ville et à d'autres localités du pays.

Vue des participants

M. Jay Smith, Chargé d'Affaires, M. Souley Ndiaye du Ministère de l'environnement et M. Chris Hedricks Directeur du Corps de la Paix

L'engagement des Etats-Unis en faveur de la lutte contre le paludisme

On trouvera ci-après des extraits de l'allocution que la secrétaire d'État américaine, Mme Condoleezza Rice, a prononcée le 12 mars, à l'occasion d'un gala de bienfaisance donné à Washington en faveur de la lutte contre le paludisme, auquel ont participé le président Bush et son épouse, Mme Laura Bush, des diplomates, des parlementaires, des ministres et d'autres personnalités.

C'est un honneur pour moi d'être parmi vous ce soir pour célébrer une noble cause, pour appuyer l'action mondiale visant à vaincre le paludisme et pour soutenir le bon travail que l'organisme « Malaria No More » effectue à cet effet.

Depuis l'entrée en fonctions du président Bush, le gouvernement des États-Unis agit plus que jamais en vue de mener la lutte mondiale contre le paludisme. Dans cette lutte, nous n'avons pas eu de meilleure militante que Mme Laura Bush.

Dans ce domaine, Mme Bush a été, bien entendu, une partenaire idéale pour tous ceux qui, dans le corps diplomatique, œuvrent pour montrer les sentiments de compassion des États-Unis. Je tiens aussi à dire que c'est un honneur pour moi de travailler pour un président des États-Unis qui mobilise non seulement la puissance des États-Unis, mais aussi les sentiments de compassion du pays pour des fins aussi nobles.

C'est grâce au président que l'Initiative en faveur de la lutte contre le paludisme, dont la dotation est de 1,2 milliard de dollars et qui est dirigée par l'amiral Tim Ziemer, a pu voir le jour. Très souvent, les actions les plus prodigieuses commencent par de simples questions, et c'est là l'histoire à la base de cette initiative. Le président Bush a demandé pourquoi, à une période de prospérité croissante dans le monde, des millions de personnes mouraient d'une maladie que l'on pouvait prévenir avec quelque chose d'aussi simple qu'une moustiquaire. Le président vient de parler de ce programme, des nombreuses personnes qu'il touche et dont nous avons eu l'occasion de rencontrer certaines lors de notre visite en Afrique le mois dernier.

Ce que j'aimerais faire, c'est dire quelques mots sur les raisons pour lesquelles nous participons à la lutte contre le paludisme. Nous, aux États-Unis, nous rendons compte des enjeux que nous avons dans la réussite des peuples et des pays de notre monde. Nous voyons la dévastation que des maladies comme le paludisme peuvent causer dans des continents entiers. Nous voyons comment ce fléau peut priver des enfants de leurs parents, des parents de leurs enfants et des pays de leur avenir. Nous voyons l'intérêt que les Américains ont à créer une communauté internationale où aucun pays, qu'il soit grand ou petit, riche ou pauvre, n'est miné et déstabilisé par la maladie. Nous comprenons donc qu'il est dans l'intérêt de tous les pays d'éradiquer le paludisme au XXIe siècle.

Toutefois, nous menons la lutte contre cette maladie pour une raison plus impérieuse, à savoir parce que c'est ce qu'il faut faire et que les États-Unis peuvent le faire. Face à des souffrances aussi cruelles et inutiles, nous, qui avons le pouvoir et les moyens, avons aussi l'obligation morale d'agir. Nous ne pourrons pas aider à sauver tout le monde, mais nous sauverons la vie de certaines personnes, et ce sera extraordinaire pour l'enfant qui pourra grandir avec sa mère ou son père ou pour les parents qui verront leurs fils ou leurs filles avoir aussi des enfants.

Nous cherchons à vaincre cette maladie parce que nous croyons à l'idée révolutionnaire qui n'est ni américaine, ni occidentale, mais universelle, selon laquelle la vie d'un enfant qui souffre du paludisme en Afrique est aussi importante que la vie de tous les êtres humains, quels que soient leur race, leur religion, leur milieu social ou leur culture, qu'il s'agisse d'un ressortissant des États-Unis, du président des États-Unis ou d'un enfant africain.

Cet effort unit les pays civilisés du monde. Il unit le secteur public et le secteur privé, et c'est pourquoi je suis si heureuse d'être ce soir parmi vous, vous qui apportez votre soutien à « Malaria No More ». Je tiens à remercier tous ceux qui œuvrent pour éradiquer cette maladie, pour faire en sorte qu'un jour aucun enfant ne mourra de cette maladie. Je tiens à vous remercier de votre engagement et à vous dire que si nous œuvrons de concert pendant aussi longtemps que ce sera nécessaire, c'est là un rêve qui est réalisable : un monde d'où le paludisme aura disparu.

P

Les Etats-Unis soutiennent le Sénégal dans sa lutte contre la tuberculose

Les décès dus à la tuberculose (TB) dans le monde ont baissé depuis 1990 mais 1,5 million de personnes meurent chaque année de cette maladie. La tuberculose tue ou débilite surtout les adultes actifs et menace les familles les plus pauvres et les groupes les plus marginalisés.

La tuberculose est un problème de santé publique majeur au Sénégal. Selon le rapport 2006 de l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) sur la tuberculose dans le monde, le Sénégal comptait près de 10120 cas de TB en 2005 dont 6722 cas de tuberculose pulmonaire et un taux d'incidence estimé à 110 cas pour 100.000 personnes. Les données sont limitées en ce qui concerne la prévalence du VIH chez les tuberculeux. En 2004, l'OMS estimait à 4,7 % le taux de confection TB/VIH (Rapport OMS de 2006). Le Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT) estime à 2% le taux de résistance des nouveaux cas aux médicaments multiples.

L'Agence américaine pour le développement international (USAID) travaille avec les gouvernements et les partenaires à travers le monde pour sauver des vies en renforçant et en augmentant le traitement et la guérison de la TB, en améliorant la qualité et la disponibilité des médicaments, en formant toutes les catégories de personnels de la santé, en donnant des fournitures et équipements de laboratoire, et en impliquant les communautés et le secteur privé dans les soins.

L'approche de l'USAID au Sénégal complète les priorités du PNLT. L'USAID appuie la décentralisation des services de diagnostic et de traitement de la TB, avec observation directe du traitement pendant les deux premiers mois de thérapie suivant un traitement standard de six mois. L'USAID vise à augmenter la réussite du traitement en ciblant des structures sanitaires et des communautés où des agents de santé communautaire seront impliqués dans la Thérapie directement observée, courte durée (DOTS). Cet effort ciblera en particulier la capitale Dakar qui enregistre 47% des cas de TB dans le pays.

Depuis 2001, l'USAID a contribué pour environ 2,5 milliards FCFA aux efforts de lutte conte la TB au Sénégal. Elle continuera d'apporter un appui financier et technique d'environ 250 millions FCFA par an jusqu'en 2011.

L'assistance de l'USAID vise à renforcer la gestion du programme TB et la capacité des communautés à la diagnostiquer et traiter correctement, à améliorer le diagnostic dans les structures appuyées par l'USAID et à décentraliser les médicaments jusqu'aux postes de santé. Elle vise aussi à institutionnaliser le dépistage réciproque du VIH/SIDA et de la TB afin que les séropositifs du VIH subissent un dépistage systématique de la TB et qu'il soit systématiquement offert aux séropositifs de la TB un dépistage volontaire du VIH/SIDA.

A ce jour, l'USAID et ses partenaires d'exécution au Sénégal ont :

- appuyé l'élaboration de la politique nationale de lutte contre la tuberculose, la révision des normes et protocoles de prise en charge et le développement du plan de communication pour informer les citoyens sur la TB ;
- formé 618 prestataires des unités de soins et du niveau communautaire à l'application de la stratégie DOTS ; supervisé les unités de soins dans 30 districts sanitaires de 8 régions ;
- fourni un appui a 47 cellules et deux associations de lutte contre la tuberculose ;
- réhabilité un laboratoire de Dakar,
- fourni de l'équipement au laboratoire national de référence du programme tuberculose.

Les Etats-Unis sont le premier pays donateur du Fonds Mondial avec une contribution de près de 2,1 milliards USD depuis son démarrage en 2002. L'USAID apporte chaque année 5 millions USD au Mécanisme mondial sur les médicaments de la TB au titre de la subvention des médicaments de la TB en faveur des pays qui sont dans le besoin. L'USAID appuie actuellement les programmes de lutte contre la TB dans 37 pays et est le premier donateur bilatéral dans ce domaine. Depuis 1998, elle a fourni environ 600 millions USD pour les activités de lutte contre la TB dans le monde.

Le microbe vecteur de la TB se propage dans l'air comme celui du rhum ordinaire, et attaque environ 9 millions de personnes à travers le monde chaque année. La TB est normalement traitable par des antibiotiques mais des souches résistantes aux médicaments sont apparues ces dernières années. L'USAID aide à étendre le traitement économique de la TB résistante aux médicaments multiples. L'appui des Etats-Unis au Partenariat Stop TB et au Fonds Mondial est en train de changer véritablement la vie de milliers de personnes malades de la TB, y compris la TB résistante aux médicaments, et qui, jusqu'à récemment, avaient peu d'espoir d'être guéries.

Bref historique des droits de l'homme

Tout être humain est profondément convaincu qu'il jouit de certains droits, dont ceux d'être libre de toute oppression et de toute cruauté, et de faire des choix raisonnables.

Historiquement, la plupart des sociétés n'ont accordé des droits qu'à quelques rares privilégiés. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle qu'est apparue la notion de « loi naturelle », fondée sur un ordre universel et explicitant ces droits pour tous. Cette notion et la philosophie qui en découle ont eu un impact énorme sur la révolution américaine de 1776 et sur tous les concepts inscrits dans la Constitution, document fondamental qui régit toujours toute la législation américaine.

Toutes les sociétés civilisées tentent de définir et de renforcer les droits de l'homme. L'élément essentiel de ce concept est le même partout : les droits de l'homme sont les droits qui appartiennent à tout être humain simplement parce qu'il est un être humain. Ils sont universels et égaux. Ils sont aussi inaliénables : ils peuvent être suspendus, à tort ou à raison, en certains lieux et en certains temps, mais l'idée de droits intrinsèques ne saurait être niée.

Evolution du concept

Historiquement, tous les groupes humains ont toujours eu des notions de justice, d'équité, de dignité et de respect. Mais avant le début du XVIe siècle, l'idée que tous les êtres humains, simplement parce qu'ils sont humains, possèdent certains droits inaliénables qu'ils peuvent utiliser pour se défendre contre la société et ses dirigeants, n'était défendue que par une minorité de penseurs.

De nombreuses sociétés pré-modernes pensaient que leurs dirigeants devaient gouverner sagement et pour le bien de tous, mais cette obligation leur incombait par droit divin ou par tradition : elle ne reposait pas sur l'idée de droits individuels que tout un chacun pouvait invoquer pour se défendre contre des dirigeants injustes.

On s'entend à reconnaître que la première personne à avoir élaboré une théorie complète des droits de l'homme est le philosophe anglais John Locke (1632-1704) : selon lui, les individus constituent des sociétés et ces sociétés établissent des gouvernements afin de garantir la jouissance des droits « naturels ».

Locke définissait le gouvernement comme un « contrat social » entre les gouvernants et les gouvernés. Il pensait que les citoyens ne sont tenus de prêter allégeance au gouvernement que si celui-ci protège leurs droits fondamentaux. Ces droits doivent même passer avant les besoins et les intérêts du gouvernement. Ce dernier ne peut être légitime que s'il respecte et protège systématiquement les droits de l'homme de ses citoyens.

La théorie de Locke avait cependant des limites car, même s'il parlait en termes d'universalité, il ne prenait pas en compte les droits de tous les individus. En fait, il traitait essentiellement de la protection des droits des propriétaires européens : il ne considérait pas les femmes, les peuples indigènes, les domestiques et les salariés comme des détenteurs de droits à plein titre. Il n'en reste que ses écrits et ceux de ses contemporains représentaient un grand pas en avant.

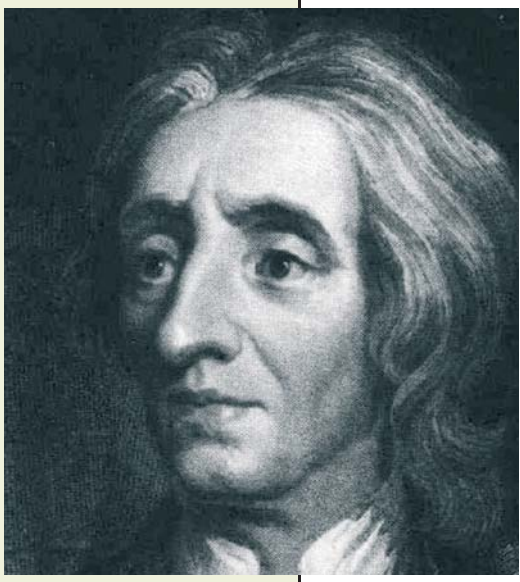

John Locke (1632-1704)

Elargissement des droits

Nombre des grands débats politiques des deux cents dernières années ont tourné autour de l'élargissement des droits protégés, notamment le droit de tous les citoyens de voter, le droit des travailleurs de demander un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail et l'élimination de la discrimination fondée sur la race ou le sexe.

Dans tous ces cas, les groupes lésés se sont servis des droits limités dont ils jouissaient pour demander la reconnaissance légale des droits fondamentaux qui leur étaient refusés. À chaque fois, la substance de leur argument a été : « nous » sommes des êtres humains tout autant que « vous ». En tant que tels, nous sommes habilités à jouir des mêmes droits fondamentaux, du même respect et de la même sollicitude de l'État que vous. L'acceptation de ces arguments a entraîné de profonds changements sociaux et politiques partout dans le monde.

Et partout dans le monde, les régimes qui niaient les droits fondamentaux de leurs citoyens n'ont pas connu de stabilité politique à long terme. Une des causes importantes de la chute de l'Union soviétique a été le refus croissant des citoyens des pays du bloc communiste d'accepter le déni systématique par leurs gouvernements des droits de l'homme mondialement reconnus. En Amérique centrale et en Amérique du Sud, les régimes militaires répressifs sont tombés tout au long des années 80. En Asie et en Afrique, la libéralisation et la démocratisation ont été moins régulières, mais elles n'en ont pas moins avancé. La Corée du Sud et l'Afrique du Sud offrent des exemples remarquables de progrès en matière de droits de l'homme.

Le passé récent nous enseigne qu'à chaque fois que les individus ont la possibilité de choisir, ils choisissent les droits de l'homme reconnus au plan international. Malgré toutes ses imperfections, nous vivons dans un monde où de moins en moins de gouvernements osent refuser ce libre choix à leurs citoyens.

M. Bush débloque 80 milliards FCFA au titre de l'aide alimentaire d'urgence

Face à l'aggravation de la crise alimentaire dans le monde, le président Bush a décidé, le 14 avril, d'augmenter de quelque 80 milliards FCFA l'aide alimentaire d'urgence des États-Unis et de contribuer ainsi à la réduction de l'instabilité politique dans certains pays.

Le communiqué de presse que la Maison-Blanche a diffusé à ce sujet indique que « cette aide alimentaire supplémentaire servira à faire face aux effets de l'accroissement des prix des produits de base sur les programmes américains d'aide alimentaire d'urgence et à satisfaire les besoins non prévus dans ce domaine en Afrique et ailleurs ».

M. Bush a demandé au ministre de l'agriculture, M. Ed Schafer, de débloquer ce montant du Bill Emerson Humanitarian Trust, qui est un fonds d'affectation pour l'aide alimentaire d'urgence dans les pays en développement. Cette aide sera distribuée par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

Le président a pris cette décision à la suite d'une réunion ministérielle au cours de laquelle ses conseillers en matière de sécurité nationale ont exprimé leurs inquiétudes au sujet de l'aggravation de la crise, qui risque non seulement de faire des victimes, mais aussi de causer des troubles civils.

La porte-parole de la Maison-Blanche, Mme Dana Perino, a déclaré à ce propos : « Nous sommes en train de considérer les moyens de satisfaire les besoins alimentaires de certains pays, en plus de ce que nous avons déjà fait. Le président a soulevé cette question avec ses conseillers en matière de sécurité nationale et il a demandé au département d'État et à l'USAID de considérer ce que l'on pouvait faire à court terme. »

Selon le communiqué de presse de la Maison-Blanche, les États-Unis sont le pays dont l'aide alimentaire est la plus importante du monde. En 2007, ils ont consacré plus de 840 milliards FCFA pour livrer 2,5 millions de tonnes de produits de base à 78 pays en développement.

Les États-Unis, précise le communiqué, « sont aussi le plus grand fournisseur d'aide alimentaire d'urgence et ont livré, en 2007, 1,5 million de tonnes d'une valeur de 480 milliard FCFA à 30 pays ». Près de 23 millions de personnes à travers le monde ont bénéficié de cette aide.

Par ailleurs, le communiqué de presse indique que « l'Agence des États-Unis pour le développement international cherche à investir dans la production agricole des pays en développement de manière à accroître la production vivrière. De concert avec des institutions et des partenaires locaux, elle introduit de nouvelles méthodes administratives et techniques pour faire face aux problèmes de courte et longue durées ».

Distribution d'une aide alimentaire américaine

Rapport sur les droits de l'homme dans le monde en 2007

On trouvera ci-après le texte de l'avant-propos que la secrétaire d'État, Mme Condoleezza Rice, a publié à l'occasion de la parution, le 11 mars 2008, du Rapport du département d'État sur les droits de l'homme dans le monde en 2007.

« Comme l'a déclaré le président Bush, « il est possible de faire opposition à la liberté et il est possible de retarder la liberté mais il n'est pas possible de nier la liberté ». Dans le long terme, ceux qui se sacrifient pour leur dignité et leurs droits l'emporteront, tout comme les Havel et les Mandela l'ont fait avant eux. Comme ces figures hors du commun, nombre des défenseurs des droits de l'homme sont aujourd'hui accusés et persécutés, dénoncés comme traîtres et ciblés par les appareils répressifs de leur gouvernement - simplement parce qu'ils revendiquent les libertés inscrites dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ces patriotes impatients sont une inspiration pour leurs concitoyens et leurs aspirations continuent à donner de l'espoir à tous ceux qui, partout dans le monde, œuvrent pacifiquement pour leur liberté, leur dignité et leurs droits.

Ces valeurs sont le patrimoine de tous les êtres humains et la meilleure manière de les protéger et de les préserver passe par une gouvernance efficace, légale et démocratique. Il est vrai que dans aucun pays la route vers la démocratie n'est droite ou facile : il y a toujours des accidents et des contretemps. Même dans le meilleur des cas, il n'est pas facile de transformer les idéaux démocratiques en institutions démocratiques efficaces. La transition peut être dérangeante et le processus peut connaître des à-coups causés par l'instabilité, l'insécurité, la pauvreté ou la maladie. Les gouvernements corrompus ou sans ressources peuvent faillir et ne pas être à la hauteur des espoirs de leurs ressortissants, leur faisant perdre la foi en la promesse d'une vie meilleure. Les dirigeants qui ne sont pas intégralement acquis à la réforme peuvent retrouver leurs habitudes autoritaires ou dévier de manière désastreuse de l'État de droit. D'autres gouvernements peuvent même ne pas avoir fait le premier pas pour garantir les droits de leurs citoyens.

Ces remises en cause des droits de l'homme et nombre d'autres sont toutes enregistrées dans les rapports-pays qui suivent. Cela dit, ce dossier est présenté avec la confiance la plus absolue qu'aucune parcelle de notre terre n'est condamnée en permanence à la tyrannie. Le changement peut prendre du temps mais le changement arrive. Tant que des citoyens partout dans le monde soutiendront les valeurs universelles des droits de l'homme, il y aura de l'espoir et nous continuerons à croire qu'il incombe aux gouvernements responsables de soutenir ces femmes et ces hommes de courage.

C'est dans cet esprit que je transmets au Congrès des États-Unis le Rapport du département d'État sur les droits de l'homme en 2007».

Introduction du rapport sur les droits de l'homme au Sénégal

Le Sénégal, avec une population estimée à 12,5 millions d'habitants, est une république relativement décentralisée, dominée par un régime présidentiel fort. En février, Abdoulaye Wade a été réélu président après des élections considérées dans l'ensemble comme libres et équitables, malgré des cas sporadiques de violence et d'intimidation. En juin, le Parti démocratique sénégalais (PDS) au pouvoir a remporté la majorité des sièges de l'Assemblée nationale, au cours d'élections qui ont été boycottées par les principaux partis d'opposition du pays ; les observateurs internationaux ont caractérisé ces élections de libres et transparentes. Les autorités civiles ont gardé dans l'ensemble un contrôle effectif sur les forces de sécurité.

Dans l'ensemble, le gouvernement a respecté les droits des citoyens ; cependant, il y a eu des problèmes dans certains domaines. Le traitement cruel et dégradant des détenus et des prisonniers, ainsi que le surpeuplement carcéral, constituent des problèmes. Il y a eu des cas douteux de détention dans le cadre d'enquêtes et des cas de détention préventive prolongée. La corruption et l'impunité sont des problèmes. La liberté d'expression, la liberté de la presse et la liberté de réunion ont été limitées. La violence domestique, les viols, le harcèlement sexuel et la discrimination à l'encontre des femmes sont de sérieux problèmes. Les mutilations génitales féminines (MGF) sont largement répandues. Des cas d'abus commis sur des enfants, de mariages précoces et d'infanticides, de traite des personnes et de travail des enfants ont été rapportés.

Le rapport sur le Sénégal est disponible à l'adresse suivante : http://french.dakar.usembassy.gov/wwwhreportsfr.html

A

STATE ALUMNI
YOUR GLOBAL COMMUNITY

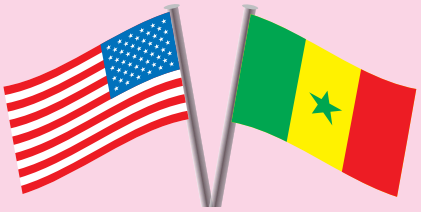

Chers Alumni,

Le vendredi 28 mars 2008 à l'auditorium de l'Ambassade des Etats Unis à Dakar, s'est tenue l'Assemblée Générale constitutive qui a officiellement mis en place le Bureau de l'Association Sénégalaise des Alumni (ASA).

La mise en place de cette structure vient à son heure au vu de l'excellence des relations entre le Sénégal et les Etats Unis, du nombre croissant de décideurs sénégalais bénéficiant de bourses de voyage aux Etats-Unis pour s'imprégner de l'expérience américaine dans leurs différents secteurs d'activité et domaines de compétences etc.

C'est pourquoi l'Association voudrait très sincèrement remercier les autorités de l'Ambassade américaine qui ont, dès le début, pris l'initiative pour encourager sa mise en place. Nos très sincères remerciements vont également à toutes ces personnes ressources qui ont co-présidé la séance du 28 Mars et qui, par leur engagement sans faille ce jour-là, ont donné au bureau et aux membres ordinaires de l'Association une bonne raison de croire à la réussite de l'entreprise commune amorcée depuis un an déjà.

Il a été maintes fois dit et répété qu'il ne s'agit point de donner naissance à une association parmi tant d'autres. Il s'agit plutôt de marquer la différence et de mettre en place une structure de rupture qui devra nécessairement allier l'acte et l'action à la parole. Dans cette perspective, le Bureau se réunira dans les jours à venir pour dérouler un programme d'activités et initier une série de visites pour une meilleure visibilité de l'Association.

De part sa spécificité, l'Association a, indubitablement, son mot à dire dans plusieurs débats actuels et sa contribution concrète à apporter dans des initiatives en cours au Sénégal, aux Etats Unis et dans le reste du monde.

Soyons donc convaincus de notre utilité et "en avant!"(Let's forge ahead!)

Ousmane Sène, Président

Le bureau de l'Association Sénégalaise des Alumni est principalement constitué de :

M. Ousmane Sène	Président
M. Cheikh Dieng	1er Vice-président
M. Oumar Gaye	2ème Vice-président
Mme Ndeye M. Fall	Secrétaire Générale
M. Abdoul Ka	Secrétaire Général Adjoint
M. Ababacar Seck	Trésorier

Les alumni participant à l'Assemblée Générale

PROGRAMME DE BOURSES FULBRIGHT AFRICAN RESEARCH SCHOLAR PROGRAM ANNEE ACADEMIQUE 2009-2010

1. Description du programme

Le programme de bourses du Gouvernement des Etats-Unis intitulé "Fulbright African Senior Research Scholar Program" permet aux chercheurs africains de concevoir et mener des programmes de recherches de haut niveau dans des universités, centres de recherches ou autres institutions culturelles telles que les musées. Le programme est ouvert à tous les enseignants du Supérieur sans distinction de rang, de grade ou de sexe. La préférence est accordée aux projets qui traduisent le mieux l'esprit et le but du Programme Fulbright, c'est-à-dire renforcer l'entente mutuelle entre les Etats-Unis et les pays africains par le truchement des contacts personnels, des échanges professionnels et académiques avec le plus vaste public possible.

2. Types de bourses octroyées

Le programme comprend 2 volets : le volet "Senior Research" et le volet "Professional Development". La procédure de candidature est la même pour les deux catégories,la différence se situe au niveau des projets de recherches proposés et de l'expérience du candidat.Aussitôt après la réception de tous les dossiers de candidature

Le Senior Research

Ce volet est destiné aux enseignants ayant de nombreuses publications et ayant accumulé une grande expérience dans l'enseignement universitaire. Le programme leur permet de conduire des recherches post-doctorales approfondies aux Etats-Unis pour une durée allant de 3 mois au minimum et de 9 mois au maximum. Une expérience de 3 ans d'enseignement et de recherches est exigée. Les projets de recherche soumis doivent, de préférence, avoir un lien direct avec les enseignements et la recherche du candidat. Les projets de recherches pour terminer une thèse de doctorat ne sont pas acceptés.

Le Professional Development

Ce volet permet aux enseignants d'entreprendre un programme de recherches et de collecte de données en vue de mettre à jour leurs connaissances dans une discipline donnée. Les projets de recherches soumis doivent être étroitement liés aux responsabilités professionnelles du candidat (enseignement, pédagogie, administration) et démontrer comment les connaissances acquises seront utilisées par le candidat à son retour pour introduire de nouveaux enseignements, des curricula et programmes de recherches dans son institution. La durée de la bourse est de 3 mois au minimum et 5 mois au maximum.

Catégorie spéciale

Le programme Fulbright 2007 comprend une catégorie spéciale pour les chercheurs qui ont des projets de recherches portant spécifiquement sur le Sida ou liés au Sida. L'objectif poursuivi par l'établissement de cette catégorie est d'encourager la prévention et l'éducation sur le Sida. Les projets peuvent être soumis dans les volets « Senior Scholar » ou « Professional Development » décrits ci-dessus. Les domaines concernés sont : la sociologie et les sciences sociales (assistance sociale), l'anthropologie, l'éducation, l'économie, le droit, l'administration publique, la communication, l'art, le théâtre, les sciences médicales, les sciences biologiques et la psychologie

Formalités de candidature

Les candidats intéressés peuvent télécharger le formulaire de candidature en visitant notre site Internet : http://dakar.usembassy.gov, « version française », « section culturelle », « bourses américaines », « Fulbright African Scholar Research Program » Les formulaires devront être remplis en anglais à la machine ou à l'ordinateur. Ils devront être accompagnés d'une liste de publications et d'un curriculum vitae du candidat en anglais. Les candidats présélectionnés auront un entretien en anglais avec un jury de sélection au Service des Affaires Culturelles de l'Ambassade. Un bon niveau d'anglais (écrit, parlé et compréhension) est indispensable pour bénéficier de ce programme. Les interviews auront lieu probablement en fin juillet/début Août 2008.Ceux/celles qui ne seront pas disponibles durant cette période devront en informer la section culturelle à temps.

Délais

Les dossiers de candidature remplis doivent être déposés à la Section des Affaires Publiques au plus tard, le lundi 30 juin 2008 à 17 heures. Le texte de cette annonce est disponible sur le site web de l'Ambassade remplir le formulaire en consultant le site web de l'ambassade ci-après : ***http://dakar.usembassy.gov***.

Destinataire :

Quoi de neuf ?

L'Ambassade des Etats-Unis à Dakar a le plaisir de vous inviter à visiter sa nouvelle page web sur les études aux Etats-Unis logée à l'adresse suivante : **http://french.dakar.usembassy.gov/wwwheduusafr.html** . Vous y trouverez toutes les informations relatives au service d'orientation du bureau des Affaires Publiques de l'Ambassade et également tous les conseils pratiques pour les étudiants qui désirent poursuivre leurs études aux Etats-Unis.

Photo couverture
Monsieur Basile Senghor, Directeur de la Fondation L.S. Senghor et M. Jay T. Smith, Chargé d'Affaires.

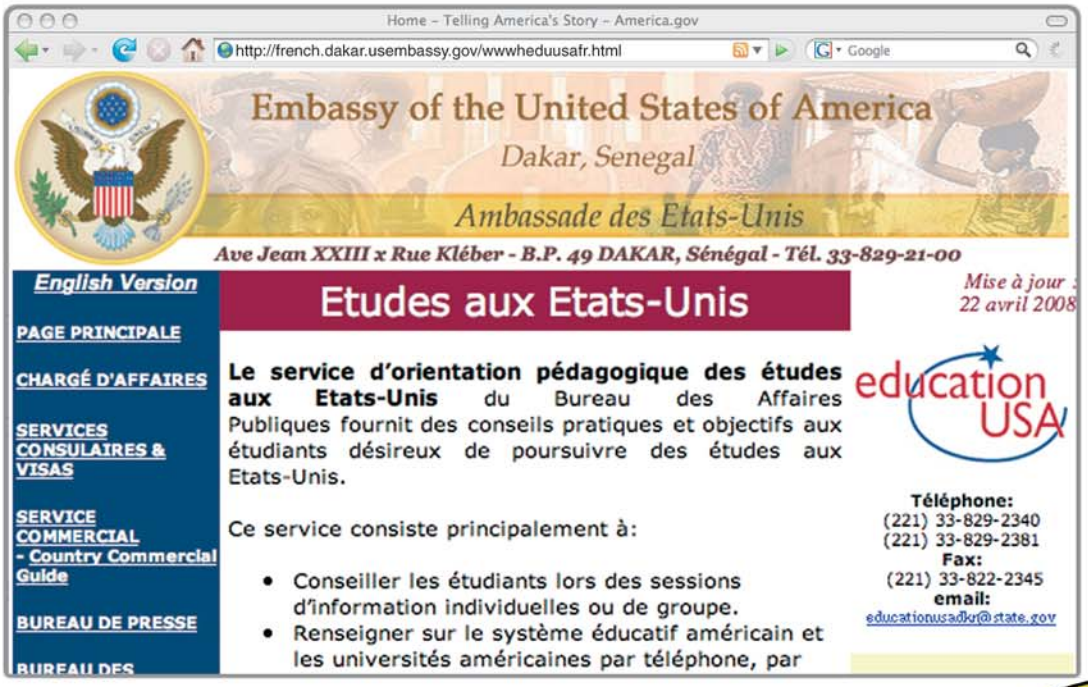

Panorama

Directeur de la publication : Katherine DIOP
Rédacteur en chef : Oumar WATT
Composition : Angélita MENDY
Conception - Réalisation : POLYKROME
18, avenue Jean XXIII • BP 49 Dakar Sénégal
Tél. (221) 33 829 21 00 • Fax: (221) 33 822 23 45